

COMITE DE PILOTAGE CENTRE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 05/06/2019

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Centre s'est tenue le mercredi 5 juin 2019 de 20h à 22h.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Présentation du Clam'Express, par Transdev
- Intervention sur l'environnement et la propreté par le Territoire Vallée Sud Grand-Paris
- Réactions et Questions diverses

2. PARTICIPANTS

- **Ville de Clamart**
 - Élus délégués de quartier : Sylvie Donger, Patrice Roncari
 - Excusé : Lucien Naïm
 - Service Démocratie Locale : Elodie Chetrit
 - Excusée : Nachida Beldjerd
- **Membres du Comité de pilotage (Copil)**
- **Intervenants :**
 - Transdev : Olivier Thyss, Philippe Sainte-Marie
 - Monsieur Kehyayan, adjoint au Maire en charge des transports
 - Vallée Sud – Grand Paris : Anne Dimitricapoulos

3. SUJETS

1. Présentation du Clam'Express

Une nouvelle solution de mobilité urbaine, complémentaire au réseau de bus, en service à partir de septembre.

Un transport sur réservation, plus rapide, que les Clamartois vont pouvoir réserver via différents moyens : application smartphone, site internet ou téléphone.

La tarification étant celle d'Ile-de-France Mobilités, il suffira de valider son pass Navigo ou son Ticket t+, ou d'acheter un titre en montant à bord.

Conçu pour répondre au mieux aux besoins des habitants, le Clam'Express offrira une desserte expresse de 4 grandes zones, mix de quartiers résidentiels et de zones

d'activités (Zone Centre Nord, Zone Centre Sud, Zone Plateau et Zone Noveos) qui comptent plusieurs points d'arrêt, et 4 arrêts principaux desservis sur réservation en respectant la grille horaire : Gare de Clamart, Marché, Béclère et Pavé Blanc. Un service du lundi au samedi toute l'année (hors jours fériés) de 7h30 à 20h. La grille horaire est présentée aux membres à titre indicatif, car cela dépendra des réservations effectuées. 3 navettes en service simultanément, avec la correspondance assurée avec la ligne N du Transilien (de 5 à 7 minutes de battement).

Dotés de 22 places dont 9 assises et de la climatisation, les véhicules seront 100% électriques.

Suite à une série de questions / réponses, les membres sont invités, s'ils souhaitent en savoir plus, à se rendre à la réunion publique sur le sujet, le 11 juin à 19h30, à la Maison des associations.

Pour en savoir plus :

<https://www.clamart.fr/fr/le-clamexpress-un-nouveau-transport-sur-reservation-a-clamart>

2/ Environnement et propreté : présentation par le territoire VSGP

Rappel des grandes règles de collecte des ordures ménagères assurée par le territoire :

- Les ordures ménagères sont collectées 2 ou 3 fois par semaine
- Les emballages sont collectés 1 fois par semaine
- Le verre est collecté tous les 15 jours
- Les déchets verts sont collectés 1 fois par semaine de début mars à fin novembre
- Les objets encombrants sont collectés une fois par mois

Le service de gestion des déchets urbain est au service des Clamartois, pour toute demande concernant un changement de bac, un conseil de tri, une date de collecte.

Ligne continue du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, avec 2 chargés de relation citoyenne à l'écoute au 0 800 02 92 92.

Une adresse mail dédiée : infodechets@valleesud.fr

Le guide du tri est présenté aux membres. Il est disponible en mairie, par simple demande au numéro vert ou par mail, ou encore en téléchargement sur le site www.valleesud.fr

La ville de Clamart dispose d'une équipe terrain dédiée, composée d'une technicienne et de deux ambassadeurs du tri. Dans le quartier Centre, plusieurs actions ont été entreprises, notamment avec les commerces et gardiens d'immeubles.

Focus sur le compostage individuel : nouveau dispositif à destination de l'ensemble des pavillons et immeubles du territoire. Après une inscription sur le site internet www.valleesud.fr, distribution d'un composteur, formation et accompagnement.

Projet à venir : la collecte des encombrants à la demande.

Avant de conclure cette présentation, Madame Donger communique la liste des rues où des distributeurs de sacs canins viennent d'être installés (voir ci-dessous) par les services de la Ville. Un tract est également disponible pour sensibiliser les Clamartois à la propreté des rues, une initiative du quartier Centre.

- Square Charles Debry, angle Plaisance et Commandant Duval
- Square Manoukian, rue d'Auvergne
- Parc Auzelle côté rue de l'Île-de-France
- Parc Auzelle côté rue de Picardie
- Rue des Coquelicots angle rue du Parc
- Rue Pierre Franquet angle allée du Pressoir
- Parc Maison Blanche (entrée angle rue Gabriel Péri et rue Georges Huguet)
- Rue Hévin angle rue du Trosy devant les ateliers municipaux
- Rue Louis Dupont angle avenue Victor Hugo
- Rue Alexandre Barbaroux
- Avenue Victor Hugo devant le marché de la Fourche
- Avenue de Verdun angle rue Ferdinand Buisson

3/ Questions et réactions diverses

- Qu'en est-il du compostage collectif en immeuble ?

C'est en cours de développement, c'est possible, mais la réglementation est plus complexe. Le compostage individuel en immeuble est lui possible dès maintenant : <https://www.valleesud.fr/fr/actualites/distribution-de-lombricomposteurs-pour-appartement>

- Est-il possible de verbaliser ceux qui ne ramassent pas les déjections canines de leur animal, malgré la réglementation ?

Oui, la brigade environnement au sein de la police municipale a été créée pour cela. Madame Donger précise que le dispositif (distributeurs de sacs) est en phase de test.

- Un membre estime qu'il faudrait communiquer davantage sur le système de collecte, les déjections canines etc.

Les dépliants dédiés sont distribués.

- Les bacs doivent être sortis, les jours concernés, à partir de 14h. Sensibilisation régulière, avec des ambassadeurs et techniciens et avec la pose d'autocollants. Il est difficile de lutter contre les incivilités.

Il est précisé aux membres que des affiches sur les bonnes pratiques du tri et de la collecte sont à disposition au territoire, il suffit de les demander : Ligne continue du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, avec 2 chargés de relation citoyenne à l'écoute au 0 800 02 92 92.

Une adresse mail dédiée : infodechets@valleesud.fr

- Est-il possible de recycler du carton mouillé ?

Oui

- Que deviennent les déchets verts ramassés ?

Du compost.

- Existe-t-il un relai / une formation, auprès des scolaires ?

Oui, auprès des plus jeunes (CM1/CM2).

La séance est levée à 22 heures.